



# ETHYLO-ALERTE

Systeme d'alerte par SMS en temps reel

*Service d'aide indispensable au chef d'exploitation*

# sommaire

---

- 1. Contexte - Rappel de la réglementation p.3
- 2. Problématique liée au respect de la réglementation p.5
- 3. Présentation du produit ETHYLO-ALERTE p.6
- 4. Présentation de FLIP ELEC p.9
- 5. Contacts p.10

# I. Contexte : rappel de la réglementation

Au 1<sup>er</sup> septembre 2015, les autocars auront l'obligation d'être équipés en Ethyloests Anti-Démarrage (EAD). Cette réglementation a été mise en place afin de renforcer la sécurité des personnes transportées. Cependant, la simple installation de ce dispositif ne suffit pas.

Il est nécessaire de procéder régulièrement à une analyse, afin de s'assurer que l'Ethyloest Anti-Démarrage est utilisé dans les dispositions conformes à la réglementation, sans quoi tant le conducteur que le responsable de parc seront inquiétés en cas de problème avéré.



Obligation d'équipement des autocars  
en éthylotests anti-démarrage (EAD) au 1er septembre 2015



7

9 - Quelles sont les données collectées et enregistrées par les EAD ?

Les données enregistrables sont :

- la trace informatique des blocages de l'EAD,
- la trace informatique des démarrages sans utilisation de l'EAD (urgence, danger, maintenance...) : démarrage par le moteur, par une clé ou par un code,
- les manipulations entraînant la désactivation de l'EAD,
- les détachements et rattachements du combiné de l'EAD,
- l'historique des événements ci-dessus,
- le numéro de l'EAD,
- le taux d'alcoolémie en cas de test positif.

Chaque événement enregistré par l'appareil est codé, horodaté et stocké dans l'appareil.

10 - Par qui les données enregistrées sont-elles consultables ?

Les données relatives au taux d'alcoolémie des conducteurs ne doivent être ni consultées ni communiquées, ni utilisées.

Les autres données ne peuvent être consultées que par des personnes habilitées désignées par le chef d'entreprise.

11- Pourquoi faut-il analyser les données enregistrées dans l'EAD ?

Une analyse régulière est indispensable. Elle permet au professionnel de transport, tenu d'une obligation de sécurité des personnes transportées, de s'assurer que le dispositif EAD n'est pas contourné et, dans le cas contraire, de prendre des mesures pour y mettre fin (exemple : avertissement).

La vérification de ces données est un outil supplémentaire de management interne des chefs d'entreprise, dont la responsabilité pourrait être recherchée dans le cadre d'une procédure pénale en cas d'accident.

Cette analyse peut éventuellement permettre de déceler un problème d'alcoolémie (exemple : plusieurs blocages de l'appareil suite à un souffle positif détecté par l'EAD) et d'orienter le cas échéant son salarié vers des structures d'aide (médecine du travail par exemple).

Mise à jour janvier 2015

L'Autocar embellit la vie

www.fntv.fr



Plus écologique



Plus économique



Plus sûr



Plus accueillant

## 11- Pourquoi faut-il analyser les données enregistrées dans l'EAD ?

Une analyse régulière est indispensable. Elle permet au professionnel de transport, tenu d'une obligation de sécurité des personnes transportées, de s'assurer que le dispositif EAD n'est pas contourné et, dans le cas contraire, de prendre des mesures pour y mettre fin (exemple : avertissement).

La vérification de ces données est un outil supplémentaire de management interne des chefs d'entreprise, dont la responsabilité pourrait être recherchée dans le cadre d'une procédure pénale en cas d'accident.

Cette analyse peut éventuellement permettre de déceler un problème d'alcoolémie (exemple : plusieurs blocages de l'appareil suite à un souffle positif détecté par l'EAD) et d'orienter le cas échéant son salarié vers des structures d'aide (médecine du travail par exemple).

Mise à jour janvier 2015

L'Autocar embellit la vie

www.fntv.fr

Décret n° 2012-3 du 3 janvier 2012 - Portant diverses mesures de sécurité routière  
Après l'article R. 234-5, est inséré un nouvel article R. 234-6 ainsi rédigé :

« Art. R. 234-6. - Tout conducteur d'un véhicule obligatoirement équipé d'un éthylotest anti démarrage doit utiliser ce dispositif préalablement au démarrage du véhicule. Le fait pour le conducteur de conduire un véhicule équipé d'un tel dispositif soit après que celui-ci a été utilisé par un tiers pour permettre le démarrage, soit après l'avoir neutralisé ou détérioré ou l'avoir utilisé dans des conditions empêchant la mesure exacte de son état d'imprégnation alcoolique est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Le fait, par toute personne, de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation de la contravention prévue à l'alinéa précédent est puni de la même peine. » (source legifrance)

## 2. Problématique

La mise en place des Ethylotests Anti-Démarrage dans tous les autocars de France soulève, pour de nombreux chefs d'entreprises, une question légitime :

### **Comment s'assurer du respect de la réglementation concernant les EAD et leurs utilisations ?**

Petites ou grandes flottes, rayonnement départemental ou national, la mise en place d'une organisation pour établir des contrôles sur les véhicules peut s'avérer compliquée et nécessite une grande rigueur de la part de son responsable.



# 3. Présentation de la solution ETHYLO-ALERTE

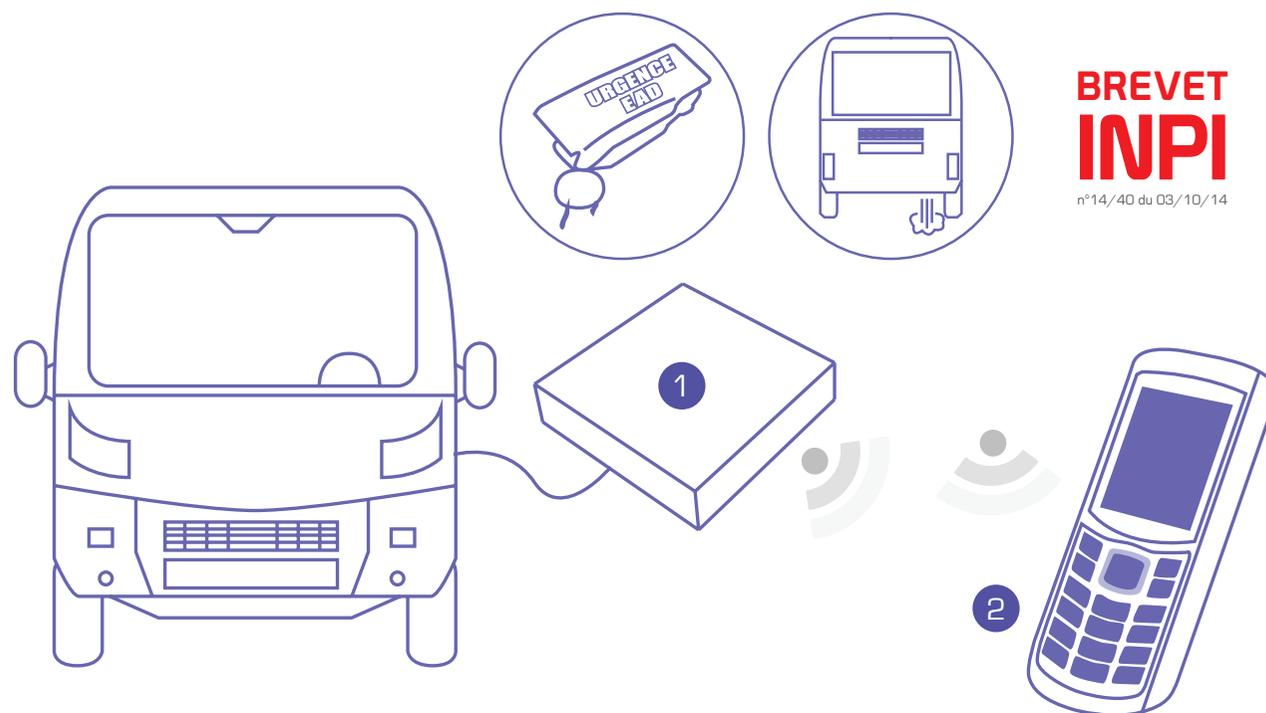


# 3. Présentation de la solution **ETHYLO-ALERTE**

- Utilité

## **Systeme d'alerte SMS en temps réel en cas de mauvaise utilisation de l'EAD**

Le boîtier, connecté dans l'habitacle du véhicule permet de prévenir le Chef de Parc par SMS en temps réel, lorsque le bouton de démarrage d'urgence est utilisé ou que le véhicule est démarré par l'arrière.



- 1 Détection de l'utilisation du Bouton de démarrage d'urgence ou démarrage par le moteur
- 2 Réception d'un SMS en temps réel

Pas d'abonnement pas d'engagement de durée

# 3. Présentation de la solution ETHYLO-ALERTE

- Fonctionnement

La détection d'un démarrage non réglementaire déclenche l'envoi automatique d'un SMS sur le téléphone GSM du Chef de Parc

Contenu du SMS :

- 1- Identification du véhicule (immatriculation / N° de Parc)
- 2- Horodatage et motif de l'incident

- Informations techniques

- Le boîtier Ethylo-Alerte s'installe sur tout type de véhicule équipé d'un EAD
- Le boîtier est aux normes Automobile CE
- Aucune infrastructure ni logiciel à prévoir
- Aucune modification d'homologation UTAC des EAD et des véhicules

# 4. Présentation de Flip Elec

Depuis plus de 30 ans, Flip Elec accompagne les professionnels du transport, avec une gamme de produits et de service conformes aux réglementations en vigueur. Tout d'abord spécialiste de compteurs et de chronotachygraphes analogiques, Flip Elec a très vite développé son activité en se spécialisant dans l'instrumentation de bord réglementée.

Flip Elec est devenu le pionnier des réseaux multimarque indépendant des équipementiers. L'équipe de Flip Elec s'engage à proposer des solutions informatiques embarquées simples, peu coûteuses et sophistiquées pour les véhicules pour faciliter leur gestion.

Chaque solution est conçue, étudiée, et développée par les différentes unités :

- Force de vente terrain pour un conseil personnalisé
- Equipe magasin pour une livraison dans les meilleurs délais
- Service après-vente avec une hotline à l'écoute des clients pour l'assistance technique
- Réseau National de Distributeurs Agréés : vente, installation et entretien des produits





Votre partenaire pour vos  
équipements réglementaires

**Siège :**

2507, avenue de l'Europe  
69140 Rillieux-La-Pape

**Magasin :**

45, allée du Mens  
69100 Villeurbanne